

Parti  
communiste  
français

commission Santé  
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

novembre-décembre 2018

globule  
rouge  
INFO

## POUVOIR D'ACHAT ET PROTECTION SOCIALE MÊME COMBAT !

**D**ans son discours de clôture du 38<sup>e</sup> congrès du PCF, Fabien Roussel, nouveau secrétaire national, a rappelé notre soutien aux infirmières en lutte contre le plan santé 2022, à travers le tour de France des hôpitaux de nos parlementaires, notre appel urgent à l'embauche de 100 000 personnes à l'hôpital et 200 000 dans nos Ehpad, et notre adhésion aux revendications des «gilets jaunes».

Car la revendication de ce mouvement, partie de la hausse de la taxation des carburants, rejoint celle que nous portons sur les fermetures des services de soins dans les hôpitaux publics de proximité, entraînant de fait l'éloignement d'une partie de la population à l'accès aux soins ; le combat sur le pouvoir d'achat, qui en toute logique est désormais mené, ne peut que nous rassembler.

Nous ne cessons d'exiger des moyens pour la santé,

pour nos hôpitaux publics, nos Ehpad, nos hôpitaux psychiatriques, moyens humains mais aussi augmentation des salaires, accès à la formation, nouveaux droits pour les salariés et leur représentants et cela depuis de nombreuses années.

À cela, le gouvernement Macron répond : 910 millions d'euros de tour de vis supplémentaire aux hôpitaux pour 2019, un quasi-gel des allocations familiales et des pensions de retraites après l'injuste augmentation de la CSG.

Comparé au cadeau de 40 milliards d'euros offert aux entreprises et aux actionnaires dans le cadre du CICE pour 2018 et des exonérations de cotisations pour 2019, c'est de l'indécence et du mépris pour tous les personnels hospitaliers, pour toute cette France qui a rejoint les «gilets jaunes».

Les militant-es du PCF, nos parlementaires mettent à disposition de toutes et de tous nos propositions pour un système de santé public, solidaire avec une Sécurité sociale du XXI<sup>e</sup> siècle et sont prêt.e.s à en débattre avec toutes celles et ceux qui pensent que c'est possible, possible tout de suite et qu'il y a urgence.



la  
prochaine  
commission  
nationale

Santé  
Protection  
sociale

aura lieu le

samedi 12 janvier 2019

de 9h30 à 16h00

au CN du PCF

Maryse Montangon  
animatrice commission nationale  
Santé/protection sociale

PSYCHIATRIE

**APPEL CITOYEN À SOUTENIR ET AMPLIFIER LA MOBILISATION POUR UNE PSYCHIATRIE HUMAINE**

**D**epuis 2006, puis 2008 et la mobilisation contre l'instauration d'une psychiatrie sécuritaire, nous ne cessons de réclamer avec d'autres (syndicats, associations...) une loi-cadre refondant une psychiatrie humaine qui n'abandonne plus les patient.e.s.

Certains ont cru que la Loi Touraine ou le plan pour la psychiatrie proposé par Mme Buzyn ou encore le Plan santé de Macron, allaient permettre d'inverser cette tendance.

En fait, ils visent à liquider ce qui subsiste du Secteur ! Cette psychiatrie humaine que nous défendons est dans une situation critique.

Les États généraux que préparent Mme Leboyer et le lobby « Fondamental », en lien avec le ministère, veulent lui donner le coup de grâce.

Au nom de Bonnafé (sic !) et de la déstigmatisation de la maladie mentale, il faudrait en faire une spécialité comme les autres. Et donc lui appliquer le même parcours de soins que s'il s'agissait de cardiologie. Ce qui implique que le pivot du dispositif ne serait plus le

Centre médico-psychologique, mais le généraliste. La psychiatrie (y compris en ambulatoire) ne devrait intervenir que pour traiter les crises, stabiliser les symptômes et normaliser les comportements.

Malgré tous les efforts idéologiques pour convaincre les acteurs que ce serait là le progrès, les luttes ne cessent de s'amplifier pour dénoncer la dégradation des soins par manque de temps humain relationnel et exiger les moyens nécessaires.

La manifestation d'Amiens marque un tournant dans cette mobilisation. Grâce à la mobilisation de l'UL CGT un nombre important de citoyens a manifesté à côté des hospitaliers de Pinel, des patients et leurs familles. Ils ont conclu leur action en lançant un appel à se rassembler le 22 janvier devant l'Assemblée nationale.

Un *Appel citoyen à soutenir et amplifier la mobilisation pour une psychiatrie humaine* a été lancé par Pierre Dharréville et Laurence Cohen pour nos parlementaires et Maryse Montangon et Serge Klopp pour la commission santé du PCF.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**soutien du PCF aux luttes pour un service public hospitalier de qualité et de proximité**

Des élus, à l'initiative du maire de Vierzon, des comités de défense des hôpitaux, des personnels hospitaliers ont décidé de longue date de faire du 1<sup>er</sup> décembre une journée d'action décentralisée

Les initiateurs de l'appel à l'action demandent « *le maintien et la réouverture des services hospitaliers publics partout en France, avec des moyens de fonctionnement suffisants, les moyens humains nécessaires, et l'arrêt des suppressions de lits* » et de « *garantir un égal accès aux soins à tous les citoyens sur tout le territoire de la République* ».

Le gouvernement doit entendre cette demande. La santé fait partie du mouvement de protestation qui monte dans le pays. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019, actuellement en débat au Parlement, ne répond pas aux besoins, constituant un nouveau tour de vis austéritaire pour les hôpitaux et le projet gouvernemental *Ma santé 2022* va aggraver le mal en niant la notion de service public.

Le PCF soutient cette mobilisation. La situation catastrophique des hôpitaux publics généraux et psychiatriques, des EHPAD est intolérable, comme le constatent à chaque visite et dans tous les témoignages recueillis les parlementaires communistes dans leur tour de France des hôpitaux, et comme le clament les militants communistes, salariés dans les hôpitaux.

Il faut créer 100 000 emplois dans les hôpitaux tout de suite, instaurer un moratoire sur toutes les restructurations et fermetures, desserrer l'étau financier des hôpitaux pour qu'ils puissent former et embaucher des personnels et investir ! C'est le sens du plan d'urgence pour les hôpitaux présenté par le PCF. Les moyens existent en augmentant les recettes de la Sécurité sociale avec une cotisation sociale additionnelle, assise sur les revenus financiers des entreprises et une augmentation des cotisations patronales pénalisant ceux qui ont une politique antisociale et anti environnementale.

OISE

## DÉSERTIFICATION MÉDICALE : DES CITOYENNES ET CITOYENS S'EN MÊLENT

**D**epuis des mois, les Crépynoises et Crépynois se demandent s'ils vont pouvoir encore être soignés. La Maison médicale est menacée par le départ de médecins, l'installation d'un pôle de santé privé sollicité par le maire et par un projet immobilier. À l'initiative de quelques militants communistes, un petit groupe citoyen interpelle le maire de la commune, l'ARS et la CPAM, recueille plusieurs centaines de signatures sur une pétition. Un tract PCF donne des informations et éléments de compréhension à la population. Un débat public citoyen, contradictoire rassemble une centaine de participants de toutes opinions, des médecins, le maire et d'autres élus. Le public intervient activement. Le projet du pôle de santé apparaît pour ce qu'il est : au service de l'intérêt privé et financier de la polyclinique Saint-Côme. Il ne drainera pas les médecins généralistes attendus. Les nouveaux médecins préfèrent un statut de salarié proposé par les centres de santé. Une exigence apparaît : augmenter le nombre de médecins et professionnels de santé.

5 mois après, deuxième débat public à l'invitation du collectif citoyen : 150 personnes et un échange tout à fait constructif entre le public et les médecins invités : le Dr Limousin, ancien directeur d'un centre de santé et le Dr Dahan, coordonnateur de la Maison médicale.



D'autres professionnels de santé étaient présents, des conseillers municipaux et une foule d'habitantes et habitants de Crépy et de villages voisins.

Le Dr Limousin a présenté le contexte médical et les missions et les valeurs qui fondent les centres de santé. Au niveau local, la Maison médicale n'est plus menacée de scission mais la situation s'est détériorée avec le départ de 3 médecins.

Le débat s'est instauré sur les possibilités concrètes de création d'un centre de santé avec des médecins salariés en coopération avec l'actuelle Maison médicale. Un consensus s'est établi entre tous les participantes et participants pour promouvoir un projet de centre de santé à Crépy. Des volontaires se sont inscrits pour constituer un groupe de travail. La radio locale était présente.

Hélène Masure

## parole d'élue

### la Santé notre bien commun



par Laurence Meynard  
élue communiste à Trélassac  
commune de la banlieue Est de Périgueux  
chargée du secteur Nord Dordogne  
au Conseil départemental

**N**ous sommes face aujourd'hui à une offre de soins ambulatoire libérale en crise sur notre département.

L'accès aux soins est aujourd'hui fragilisé par l'insuffisance voire la disparition progressive des professionnels de santé sur certaines parties de la Dordogne, désaffection des soignants pour les soins primaires, alors qu'il s'agit de faire face au vieillissement de la population et au développement des pathologies chroniques. Face à l'inégale installation des professionnels de santé sur le département, face au délai d'attente pour une consultation, au rallongement des délais d'obtention de rdv avec un spécialiste et pour réaliser un examen, il est urgent d'agir pour garantir l'accès aux soins dans la proximité et éviter le renoncement aux soins.

Le département s'est engagé dans la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé. L'objectif est de permettre à tous les Périgourdin d'accéder, en moins de 15 minutes, à des soins de qualité, partout sur le territoire, et quel que soit leur niveau de revenus. L'hétérogénéité des territoires

et la raréfaction médicale exigent la poursuite d'une réflexion globale sur l'organisation des soins en Dordogne, les besoins des populations et leurs attentes tout au long de leur parcours de santé et de vie.

Le modèle de la médecine libérale n'est plus adapté aux enjeux de santé publique et à la mise en place d'une politique de prévention efficace. Il est indispensable de répondre aux besoins de la population des territoires de manière égalitaire et universelle. Nous, citoyens élus et non élus, sommes attachés à la notion de proximité !

Nous nous mobilisons pour défendre une République de proximité qui garantisse l'intérêt général tout en s'adaptant aux besoins particuliers de la population.

Les centres de santé, une alternative pertinente : proximité, accessibilité sociale et démocratie sanitaire. Voulant donner tout son sens à une démarche citoyenne s'inscrivant dans l'exigence d'une réelle démocratie sanitaire, nous avons organisé un débat public sur cette proposition, résolument alternative, que sont les centres de santé.

# LA FIÈVRE MONTE

## PLFSS 2019 un hold up sur le travail !

Toujours moins de sécu est la devise d'E. Macron, accélérant la remise en cause par les gouvernements successifs de cette avancée majeure pour le progrès social.

La sécu revient à l'équilibre : bingo ! Le gouvernement va pouvoir ponctionner les caisses. Le *Projet de loi de financement de la sécurité sociale* (PLFSS) 2019 met fin au consensus de la loi Weil de 1994 de compensation intégrale par l'État des exonérations de charges sociales. Les exonérations pour les heures supplémentaires ne seront pas remboursées. Ajoutées au CICE, à sa nouvelle mouture, faite d'exonérations sans contrepartie, c'est 50 milliards de cadeaux au capital.

Toujours moins de sécu aussi en confirmant le rôle des mutuelles dans le zéro reste à charge pour le dentaire, l'optique, les appareils auditifs, là où il faudrait un 100 % sécu, en taxant les mutuelles, un prélèvement indirect sur les mutualistes !

## contre le PLFSS

La démocratie est la grande perdante : les conseils d'administration des caisses de la Sécurité sociale s'étaient prononcées contre ce PLFSS.

La contrepartie de ce hold up sur le travail, c'est la trop faible revalorisation des prestations sociales. Déjà ponctionnés par la CSG, les retraités vont voir leur pension impactée par l'inflation. La baisse des APL est confirmée.

L'augmentation prévue des dépenses d'assurance maladie est sans commune mesure avec les besoins et va aggraver la situation déjà tragique des hôpitaux. La question de la perte d'autonomie est renvoyée à une future loi.

Si certains avaient des doutes en voyant les députés de droite s'opposer à ce projet de loi, le débat au Sénat les lève : les Républicains ont aggravé ce PLFSS en votant par exemple le report à 63 ans de l'âge de la retraite !

Pour leur part, les parlementaires communistes ont voté contre ce PLFSS en mettant en valeur nos propositions : l'augmentation des recettes, le remboursement à 100 % par la sécurité sociale des soins prescrits, nos plans d'urgence pour les hôpitaux et les EHPAD, un pôle public du médicament.

Michèle Leflon

les cocos dans les collectifs locaux

## LES COORDINATIONS OU COLLECTIFS D'ASSOCIATIONS

## un enrichissement de la vie démocratique

**E**n France, partout dans le monde, naissent depuis quelques années des formes de vie démocratique nouvelles s'emparant de tous les aspects de la vie sociale nommées souvent collectifs ou coordinations.

Beaucoup ont atteint un niveau d'expériences qui dépasse le localisme ou le corporatisme. Même s'ils ont une forte spécificité, la plupart réalise que leur combat nécessite l'élargissement et la convergence. Infirmières, sages-femmes ou psychologues, peu ou pas satisfaits des pratiques syndicales ou partisans, n'en sont pas moins conscients de la dimension politique de leurs luttes. Tous ces collectifs rassemblent et travaillent à l'unité des élus, des syndicats, des politiques, mais plus largement des citoyens.

La clairvoyance et la volonté d'indépendance de nombreux collectifs est un gage de démocratie. Leur meilleure protection contre l'intégration au jeu mortel du « partenariat social », restera toujours la jeunesse, la pugnacité démocratique et la créativité des luttes, à l'opposé du « lobbying » utilisant le jeu opaque des « réseaux d'influences ».

Certains collectifs regroupent un grand nombre d'associations, elles-mêmes bien réelles et parfois fort importantes.

Ils doivent échapper aux pièges institutionnels de notre appareil d'État.

La « concertation » est devenue maître mot. Souvent formelle, elle n'en est pas moins obligation intégratrice, d'ailleurs proclamée. Il n'est, le plus souvent, pas difficile d'affronter un ministre. Il ne l'est guère plus de participer régulièrement à des réunions d'organismes, conseils, comités officiels, quels qu'en soient les niveaux. Mais lorsque votre place est réservée, qu'on affiche des égards respectueux, sinon amicaux et flatteurs, il n'est pas impossible d'y perdre son âme. La somnolence démocratique peut assez vite gagner les plus combattives des associations. Tout pouvoir connaît les pouvoirs de la séduction.

Et pourtant cette nouvelle étape de la vie démocratique que constitue la naissance des collectifs d'associations au sein du mouvement social, de l'exigence multiforme de citoyenneté, c'est-à-dire de cette liberté, arbre et fruit de la justice, mère et sœur de la fraternité, est une des plus belles écoles de la vie politique.

Elle peut pour l'avenir être un bel instrument d'émancipation. Et à ce titre, elle n'est pas seulement un élément constitutif essentiel de la vie sociale, elle est l'un des principaux garants de son autonomie.

Paul Cesbron